



**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD  
AU 5 NOVEMBRE 2013**



Luc Caron, maire

Membres du conseil municipal,  
Mesdames,  
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je vous dépose mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard. Celui-ci traite des points suivants :

- Rapport du vérificateur et états financiers vérifiés de l'exercice 2012
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- Les orientations générales du prochain budget;
- Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que tous les contrats de 2 000\$ accordés au même fournisseur et totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$;
- La rémunération et allocation de dépenses accordées aux élus



**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET ÉTATS FINANCIERS**

La firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton a déposé, le 2 avril 2012, le rapport financier annuel dûment vérifié. Ce rapport fut émis sans aucune réserve et celui-ci mentionne que les états financiers présentaient, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2012. En voici les grandes lignes :

Revenus de fonctionnement :	1 029 813\$
Charges :	963 615\$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales :	66 198\$
Excédent avec conciliation à des fins fiscales :	109 721\$

Les surplus accumulés affectés et non affectés de la municipalité s'élèvent à 471 320\$ au 31 décembre 2012.

Les dépenses en immobilisations réalisées en 2012 se chiffrent à 437 425\$. Ce montant est constitué principalement de travaux pour le projet du réseau d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux usées, de l'achat de la Chapelle au Lac-des-Plaines, l'achat d'équipement incendie, les bornes 911, le système téléphonique, ameublement, portable et projecteur.

La dette à long terme est passée de 353 051\$ au 31 décembre 2011 à 333 100\$ au 31 décembre 2012.

#### ● INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE EN COURS

Selon le rapport des opérations financières daté de ce jour, l'année financière 2013 devrait se terminer avec un excédent des revenus sur les dépenses.

Les dépenses effectuées à ce rapport sont justifiées par différents travaux et d'acquisitions tels que :

Outre les dépenses de fonctionnement générales dans l'administration, voirie service incendie, hygiène du milieu et loisirs, il y a eu :

- 2 ensembles « Bunker » (habits de pompier)
- Boyaux d'incendie
- Asphaltage au 5<sup>e</sup> Rang Est
- Réparation de la chaussée & lignage
- Chemises de classement
- Formation pour le traitement des eaux usées
- Dépenses reliées au projet du réseau d'aqueduc et d'égouts
- Module informatique des permis
- Ustensiles de cuisine (Centre des Loisirs)
- Entrée électrique « Édifice municipal »

## **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

Dans l'élaboration du prochain budget, les membres du conseil porteront une attention particulière aux dossiers suivants :

- Aller en appel d'offres pour la réalisation du projet de l'aqueduc, des égouts et assainissement des eaux usées;
- Exécuter les actions du nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Améliorations locatives de la Chapelle au Lac-des-Plaines;
- Projet de formation d'un camp de jour à la Chapelle au Lac-des-Plaines;
- Élaboration d'un projet pour l'acquisition d'une résidence pour personnes autonomes;
- Amélioration et entretien des chemins municipaux;
- Amélioration du système de chauffage à l'Édifice municipal;
- Inventaire sanitaire des lacs (suivi);
- Élaboration d'une politique familiale municipale incluant la démarche « Municipalité amie des aînés »
- Selon la volonté de la communauté, tenir une consultation citoyenne sur les attentes, les idées, les défis et les enjeux des prochaines années;
- Le prolongement de la rue Lord pour un développement résidentiel avec services;
- Refonte du plan et des règlements d'urbanisme
- Participer et travailler à poursuivre l'activité hivernale « Le Snow Fête »

## **LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$**

Pour satisfaire à *l'article 955 du Code municipale*, je dois déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ incluant ceux de 2 000\$ effectués avec un même contractant lorsque ces contrats comportent un déboursé total supérieur à 25 000 \$.

Rapport du 1er nov. 2012 au 31 oct. 2013

<b>Compagnie</b>	<b>Contrat</b>	<b>Montant</b>
BPR inc.	Projet Aqueduc, égouts et assainissement	73 968 \$
Campor inc.	Vidange des fosses septiques	26 318 \$
Les Constructions HDF	Déneigement des chemins	243 869
Les Entreprises Lévisiennes inc.	Pavage 5 <sup>e</sup> Rang Est	136 768
Excavation Louis Richard inc.	Travaux d'entretien chemins municipaux	94 324\$
Les Concassés du Cap inc.	Cueillette et transport des matières résiduelles et recyclables	51 739 \$
M.R.C. de L'Islet	Quote-part, rémunération insp. environnement	103 026 \$
Ministère de la Sécurité publique	Quote-part Sûreté du Québec	49 750 \$

● **LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES ACCORDÉS AUX ÉLUS**

Afin de respecter les dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le rapport sur la situation financière de la municipalité doit faire mention de la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Donc les sommes provenant de la municipalité pour le maire et les conseillers sont :

	Maire	Conseillers
Rémunération	5067.\$	1 689 \$
Allocation	2533.\$	844.50 \$

Et les sommes provenant des organismes pour le maire sont :

	Régie Anse-à-Gilles	MRC L'Islet réunion mensuelle/comité de travail
Rémunération	140.53\$/réunion	109.12\$/43.65\$
Allocation	70.27\$/réunion	54.56\$/21.82\$

Vous voudrez bien prendre note qu'en décembre prochain, à l'occasion d'une séance extraordinaire dont la date sera publiée par AVIS PUBLIC, je pourrai vous faire l'état des prévisions budgétaires pour l'année financière 2014.

Avec ces énoncés, je vous ai présenté, à ce jour, la situation financière de la municipalité avec ces différents projets et j'espère le tout à votre satisfaction.

Je vous invite, mesdames, messieurs, à venir assister à nos séances mensuelles auxquelles il y a toujours un moment qui vous est alloué pour vos interrogations. C'est avec plaisir que je répondrai, dans la mesure du possible, à tous vos questionnements.

Je vous remercie de votre attention et bienvenue à tous.

*Luc Caron, maire.*